



SOCIETE HIPPOCRATIQUE SUISSE

Wingertweg 3, 7215 Fanas
Tél. 055 280 59 11, Fax 055 280 59 67
www.hippokrates.ch, hgs.ch@gmx.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'aide au suicide n'est pas une activité médicale! La Chambre médicale rejette clairement l'assouplissement de l'éthique médicale

Fanas, 25 octobre 2018 – **Lors de sa réunion de ce jour, la Chambre médicale a refusé un assouplissement fondamental de l'éthique médicale par une majorité claire.**

La participation à des actes de suicide est en contradiction flagrante avec l'éthique médicale et le mandat professionnel du médecin. Revenons à la façon dont nous pouvons, dans notre société, prendre soin des personnes âgées et malades et les accompagner humainement et médicalement de manière compétente jusqu'à la fin de leur vie.

Lors de leur réunion du 25 octobre 2018, les délégués de la Chambre médicale de la FMH – où toutes les associations professionnelles et les associations médicales cantonales, l'Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC) ainsi que l'Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse sont représentés – ont refusé avec une grande majorité d'intégrer les nouvelles directives de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) «Attitude face à la fin de vie et à la mort» dans le Code de déontologie de la FMH.

Avec les nouvelles directives, l'aide médicale au suicide aurait été légitimée par le Code de déontologie pour toute personne capable de discernement, souffrant «de façon insupportable» des symptômes d'une maladie ou de limitations fonctionnelles. La Chambre médicale s'y est clairement opposée. Selon l'art. 2 du Code de déontologie des médecins suisses, «le médecin a pour mission de protéger la vie de l'être humain, de promouvoir et de maintenir sa santé, de soigner les maladies, d'apaiser les souffrances et d'assister les mourants jusqu'à leur dernière heure.» Cela doit rester inchangé!

La Société hippocratique suisse y voit l'occasion d'approfondir le débat sur une «culture du prendre soin», plaçant au premier plan les différents aspects de la prise en charge et de l'accompagnement digne des personnes âgées et malades. Celle-ci doit être intégrée dans une relation de confiance entre médecin et patient, dans le renforcement de l'assistance familiale et de voisinage, la fourniture de soins suffisants et une bonne formation professionnelle. Les bons soins médicaux pour tous les citoyens comprennent également la volonté engendrée par l'empathie humaine de mettre à disposition les ressources financières pour cette assistance médicale.

Dans le domaine de la santé, toutes les considérations économiques futures doivent s'orienter vers le bien commun pour l'individu et la société dans son ensemble. Il est inadmissible que se développent, pour des raisons économiques ou sociales, des pressions sur la prise de décisions en fin de vie, car, selon le préambule de la Constitution fédérale, «la force du peuple se mesure par le bien-être des faibles».

La Société hippocratique suisse

La *Société hippocratique suisse* existe depuis 1999. Elle représente une association médicale pour la Suisse entière. La SHS s'occupe de questions d'éthique et de la formation médicale ainsi que des questions de santé et de politique professionnelle. La SHS promeut une médecine humaine basée sur l'image personnelle de l'homme et la relation de confiance entre le médecin et le patient. Les valeurs exprimées par le Serment d'Hippocrate en constituent le fondement. En accord avec l'*Association médicale mondiale*, le bien-être de l'individu est l'objectif suprême, sans distinction de race, de couleur de peau, du sexe ou de langue, de convictions religieuses, politiques ou autres, de l'origine nationale ou sociale, de naissance ou de toutes autres circonstances.

Pour de plus amples renseignements

Dr. méd. Raimund Klesse

Portable: 079/668 59 09

Courriel: hgs.ch@gmx.ch

Société hippocratique suisse,
Wingertweg 3, CH-7215 Fanas,
Tél. 055 280 59 11